



Semaines du 21 décembre 2020 au 8 janvier 2021

Tunisie :

- La Banque Centrale Tunisienne (BCT) a décidé de maintenir le taux d'intérêt directeur à 6,25%, de prolonger la période de report des échéances de crédit jusqu'à fin septembre 2021 et a prorogé la durée maximale d'octroi des financements exceptionnels jusqu'à fin décembre 2021.
- Face à l'aggravation concomitante de la pauvreté et de la situation des comptes publics, la banque mondiale réitère ses recommandations pour mieux cibler les dépenses publiques et renforcer le secteur privé
- Le taux d'inflation en décembre de 2020 s'est stabilisé à +4,9% sur un an. Le taux d'inflation moyen sur l'année 2020 s'élevait à +5,6%, contre +6,7% en 2019.
- L'exécution du budget à fin octobre fait état d'une baisse des ressources propres de 7,7% sur un an, d'une hausse des dépenses de 1,5% et d'un creusement du déficit de 3,7 à 6,6 Mds TND.
- Le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) et le salaire minimum agricole garanti (SMAG) sont majorés.
- La BCT lance la phase de tests de la première cohorte de la Sandbox réglementaire visant à encourager l'émergence des fintechs.
- La Zone de libre-échange africaine (ZLECA) est entrée en application le 1^{er} janvier 2021.
- La production industrielle a baissé de -5,3% en g.a. sur les 10 premiers mois de 2020, après avoir de nouveau diminué en octobre (-3,8% en g.a.).
- Le ministre de la Santé a annoncé le 5 janvier 2020 que la Tunisie avait réservé 2 millions de doses de vaccin ARN contre le covid-19 et que le gouvernement avait pour objectif de vacciner 50% des citoyens.
- Un troisième dialogue national devrait finalement bien avoir lieu.

Libye :

- Le nouveau taux de change unifié est entré en vigueur le 3 janvier 2021 ; le Gouvernement d'entente nationale (GEN) a suspendu temporairement la surtaxe sur les ventes de devises.
- La Compagnie nationale pétrolière (National Oil Corporation – NOC) vise à atteindre une production de 1,2 million de barils de pétrole par jour (b/j) en 2021.
- La Banque centrale de Libye (BCL) a publié les données budgétaires relatives aux 11 premiers mois de 2020.
- Le GEN décide d'augmenter de 20% les salaires des employés du secteur public.
- Nickolay Mladenov refuse le poste d'envoyé spécial des Nations Unies en Libye.

Tunisie

La Banque Centrale Tunisienne (BCT) a décidé de maintenir le taux d'intérêt directeur à 6,25%, de prolonger la période de report des échéances de crédit jusqu'à fin septembre 2021 et a prorogé la durée maximale d'octroi des financements exceptionnels jusqu'à fin décembre 2021. En effet, dans son [communiqué](#) publié le 30 décembre

2020, le conseil d'administration de la BCT a alerté sur les difficultés qui pèsent sur la reprise économique liées à la seconde vague épidémique chez les principaux pays partenaires de la Tunisie, mettant en péril les entreprises exportatrices et le secteur tertiaire (notamment le tourisme, dont les recettes ont diminué de -64% en g.a sur les 11 premiers mois de 2020). Pour rappel, la BCT avait pris une série de mesures pour soutenir l'accès aux financements et atténuer les difficultés de trésorerie dès le mois de mars (abaissement taux directeur de 100 pb en mars puis de 50 pb en septembre, possibilité de report des échéances de crédit sans frais, facilitations pour l'octroi de financements bancaires exceptionnels aux entreprises et professionnels...). La poursuite des mesures de soutien est par ailleurs facilitée par l'absence de tensions observées sur les prix (baisse de l'inflation à 4,9% en décembre cf. brève infra) et les équilibres extérieurs : **le déficit courant sur 11 mois a été ramené à 6,2% du PIB en novembre 2020** contre 7,9% en novembre 2019 et les **réserves en devises ont atteint au 29 décembre de 22,9 Mds TND, soit 160 jours d'importations** (contre 108 un an plus tôt) son plus haut niveau depuis mai 2010.

Face à l'aggravation concomitante de la pauvreté et de la situation des comptes publics, la banque mondiale réitère ses recommandations pour mieux cibler les dépenses publiques et renforcer le secteur privé. La pauvreté toucherait 21% de la population en décembre 2020 contre 14% avant l'épidémie selon la Banque mondiale. Cette hausse concerne principalement les femmes en emploi précaire dans les régions défavorisées du Centre-Ouest et du Sud-Est. Les mesures d'allègement fiscal prises en soutien aux ménages et entreprises aggravent encore un **déficit budgétaire qui devrait finalement s'établir à -10,5% du PIB**, très au-delà des -3% prévus dans le budget 2020. En conséquence, **la dette publique devrait passer de 72% en 2019 à 89% du PIB en 2020**. Le déficit courant devrait en revanche se résorber de 8,8% à 7,0% du PIB et les réserves de change se renforcer à la faveur d'une diminution plus rapide des importations que des exportations et d'un pic des transferts. Face à une marge de manœuvre budgétaire limitée, la BM recommande une réponse face à la crise concentrée sur (i) le contrôle de l'épidémie et la fourniture de vaccins à la population, (ii) la réduction de la masse salariale publique, (iii) un meilleur ciblage de l'aide sociale que les subventions actuelles, (iv) une maîtrise des risques budgétaires liée aux entreprises publiques, (iv) des réformes structurelles pour encourager le secteur privé. **Le secteur privé tunisien s'est en effet affaibli au cours des dernières années** selon la BM : la productivité des entreprises privées a diminué de -4,5% en 2013 et encore de -5,1% en 2019. La BM préconise de faciliter les nouveaux entrants sur les marchés en annulant le régime d'autorisation, de faciliter l'accès aux financements, de réduire les délais de traitement douanier des marchandises et d'élaborer une politique d'innovation soutenant les secteurs émergents.

Le taux d'inflation en décembre de 2020 s'est stabilisé à +4,9% sur un an. Le taux d'inflation moyen sur l'année 2020 s'élevait à +5,6%, contre +6,7% en 2019. Selon les dernières données de l'Institut National de la Statistique (INS), le taux d'inflation en Tunisie s'est stabilisé à +4,9% en novembre puis en décembre 2020 en glissement annuel (g.a.). L'inflation sous-jacente « hors produits alimentaires et énergie » s'est également établie au même niveau qu'en novembre à +5,9%. La légère accélération de la hausse des prix des restaurants et hôtels (+9,9% en décembre 2020 en g.a., après +9,4% en novembre 2020) et des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+4,4% en décembre, après +4,3% en novembre) a été compensée par la décélération des prix des meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer (+5,0% en décembre, après +5,5%). L'inflation a globalement suivi, hormis un rebond au printemps, une tendance baissière depuis début 2020, passant de +5,9% en janvier à +6,3% durant le confinement sanitaire, avant de redescendre à +5,4% entre août et octobre.

L'exécution du budget à fin octobre fait état d'une baisse des ressources propres de 7,7% sur un an, d'une hausse des dépenses de 1,5% et d'un creusement du déficit de 3,7 à 6,6 Mds TND – 1,1 à 2 Mds EUR. La baisse des ressources propres (-7,7% en g.a. à 24,1 Mds TND – 7,3 Mds EUR) provient essentiellement de celle des recettes de TVA (-12,0% à 5,7 Mds TND – 1,7 Md EUR) et de l'impôt sur les sociétés (-21,7% à 2,4 Mds TND – 730 M EUR), en lien avec l'impact de la crise du covid-19 sur l'activité économique. En parallèle, **les dépenses publiques hors service de la dette ont légèrement augmenté** (+1,5% en g.a. à 26,9 Mds TND – 8,2 Mds EUR). La baisse des dépenses d'investissements (-10,7% à 4,1 Mds TND – 1,3 Md EUR) et d'interventions et transferts (-39,6% à 3,4 Mds TND – 1 Md EUR –, notamment grâce à la baisse des subventions aux carburants de -62,9% à 780 M TND – 240 M EUR) n'a pas permis de compenser l'accroissement de la masse salariale (+12,8% à 15,8 Mds TND – 4,8 Mds EUR –, soit 77% des dépenses de fonctionnement et 59% des dépenses totales hors service de la dette) et des prêts (+92,6% à 2,4 Mds TND – 730 M EUR). A noter que les **ressources d'emprunt (satisfaisant le besoin de financement) sur les 10 premiers mois de 2020 ont progressé de +17,3% en g.a. à 10,2 Mds TND – 3,1 Mds EUR**. Il s'agit pour 45% d'emprunts extérieurs auprès des bailleurs et pour 55% d'emprunts domestiques. Enfin, **l'encours de la dette fin octobre 2020 s'élevait à 90,3 Mds TND – 27,4 Mds EUR** – et était essentiellement de la dette extérieure (67%).

Le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) et le salaire minimum agricole garanti (SMAG) sont majorés : selon un communiqué du Ministère des Affaires sociales, publié le jeudi 31 décembre 2020, **le SMIG pour le régime de 48 heures est augmenté de +6,5%** et s'établit désormais à 429,312 TND par mois (environ 130 EUR), **tandis que le SMIG du régime de 40 heures est majoré de +6,35%**, à 365,732 TND par mois (111 EUR). **Le SMAG est également revalorisé de +6,5%, à 16,512 TND par jour** et les primes techniques des travailleurs agricoles ont elles aussi été augmentées : de 0,826 à 0,880 TND par jour pour les travailleurs spécialisés, et de 1,555 à 1,656 TND par jour pour les travailleurs qualifiés. Cette annonce intervient **dans un contexte d'inflation plus modérée et d'augmentation de la pauvreté liée à la crise sanitaire**. Cette augmentation aurait été convenue avec les organisations syndicales. Pour rappel, le SMIG dans le secteur industriel et le SMAG avaient été augmentés en mai 2019 de +6,5%.

La BCT permet à une première cohorte de startups de bénéficier d'un cadre réglementaire simplifié préliminaire (« Sandbox réglementaire ») visant à encourager l'émergence des fintechs. M. Marouane El Abassi, gouverneur de la BCT et M. Mohamed Fadhel Kraiem, Ministre des Technologies de la Communication, ont présidé le 17 décembre la cérémonie de lancement de la première cohorte bénéficiant de la « Sandbox réglementaire », qui permettra à quatre fintechs sélectionnées (notamment dans les secteurs de l'identification des clients à distance, la compensation transfrontalière, la crypto-monnaie et la monnaie centrale digitale) de se conformer plus rapidement aux exigences réglementaires. Cette étape s'inscrit dans le plan stratégique 2019-2021 de la BCT, qui prévoyait de soutenir la diversification de l'offre de services financiers digitaux et l'amélioration du niveau de l'inclusion financière. Par ailleurs, **la BCT a donné le coup d'envoi des travaux du BCT-Lab**, un espace d'expérimentation de nouvelles solutions visant à accélérer la transformation digitale de ses processus internes. **La BCT et le Ministère des Technologies de la Communication ont également signé deux mémorandums d'entente**, portant sur le renforcement de la coopération et l'échange d'expériences dans le domaine de la technologie financière, ainsi que la coopération et la collaboration en matière de contrôle et de surveillance.

La Zone de libre-échange africaine (ZLECA) est entrée en application le 1^{er} janvier 2021. A l'occasion d'une cérémonie organisée par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), le secrétaire général de la ZLECA Wamkele Mene a scellé son entrée en application après des retards liés à la crise sanitaire. La Tunisie a ratifié l'accord de la ZLECA en novembre dernier et prépare depuis une stratégie nationale relative à sa mise en œuvre, en collaboration avec la CEA. Pour rappel, le processus de construction de la ZLECA, débuté en 2015, vise à parvenir à terme à la création d'un marché unique à l'échelle du continent africain, en intégrant les 55 Etats de l'Union africaine. La ZLECA est entrée en vigueur le 30 mai 2019 (ratification par 22 pays, soit le seuil minimum requis pour son lancement). A l'heure actuelle, 34 pays ont ratifié l'accord de la ZLECA et seule l'Erythrée n'y a pas adhéré. La ZLECA constitue la plus grande zone de libre-échange au monde depuis la création de l'Organisation Mondiale du Commerce, avec 1,2 Mds de consommateurs et une économie de près de 2 500 Mds USD.

En octobre, la production industrielle a baissé en g.a. de 3,8% et de 5,3% sur les 10 premiers mois de 2020. Selon les derniers chiffres de l'INS, malgré une hausse globale en septembre (+0,3% en g.a.), des baisses importantes ont été enregistrées en octobre dans les secteurs des mines (-29,8%), de l'énergie (-18,7%), de l'industrie chimique (-11,2%), des matériaux de construction céramique et verre (-9,2%), des industries mécaniques et électriques (-4,0%) et du textile habillement et cuirs (-1,1%). *A contrario*, la production dans le secteur des produits pétroliers raffinés a fortement progressé (+749,7 %, une forte augmentation par rapport à 2019 suite à la reprise de l'activité de la société tunisienne des industries de raffinage de pétrole -STIR- en 2020 après un arrêt quasi-total en 2019).

Le ministre de la Santé a annoncé le 5 janvier 2020 que la Tunisie avait réservé 2 millions de doses de vaccin ARN contre le covid-19 et que le gouvernement avait pour objectif de vacciner 50% des citoyens. Il serait actuellement en négociation avec des laboratoires pour se procurer des quantités supplémentaires. Le ministre a déclaré que la campagne de vaccination reposera sur des principes d'équité, de gratuité du vaccin et de consentement du citoyen. Il a par ailleurs précisé que la priorité en matière de vaccination sera donnée aux personnes âgées de plus de 60 ans, aux cadres de santé et aux personnes de moins de 60 ans souffrant d'insuffisance cardiaque, d'insuffisance rénale chronique, de diabète ainsi que les personnes transplantées. Selon le chef du gouvernement Hichem Mechichi, **les premiers lots de vaccin pourraient arriver en Tunisie avant février 2021.** Au 5 janvier 2021, **149 881 cas de contamination au Covid-19 et 5 004 décès ont été confirmés.**

Un troisième dialogue national devrait finalement avoir lieu. A l'issue d'un mois de discussions, la présidence de la République a confirmé le 30 décembre son soutien à l'initiative de l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (UGTT), principale centrale syndicale du pays. Ce troisième dialogue national devra permettre l'émergence de « *solutions aux problèmes politique, économique et social* ». A ce jour, aucune date n'a cependant été annoncée.

Libye

Le nouveau taux de change unifié est entré en vigueur le 3 janvier 2021 ; le Gouvernement d'entente nationale (GEN) a suspendu temporairement la surtaxe sur les ventes de devises. Le Conseil unifié de la Banque centrale de Libye (BCL) avait approuvé le 16 décembre le nouveau taux de change unifié de 4,48 LYD/USD, alors que le taux de change officiel s'établissait à 1,4 LYD/USD, contre 6,5 sur le marché parallèle. **Le taux parallèle s'est aujourd'hui rapproché du taux officiel, chutant à environ 5,4 LYD/USD au 5 janvier.** La BCL a déclaré que le nouveau taux de change sera utilisé à toutes fins (les usages gouvernementaux, commerciaux ou personnels), ajoutant que seuls les individus âgés de 18 ans ou plus peuvent acheter des devises étrangères auprès des banques, ce qui permettrait d'accorder à chaque citoyen éligible 20 000 dollars par an. L'unification du taux, qui constitue une dévaluation effective, devrait permettre d'apaiser la crise de liquidité et de lutter contre la corruption via le détournement des lettres de crédit, mais pourrait faire grimper le coût des marchandises importées. Suite à l'unification du taux de change, **le GEN a décidé le 3 janvier 2021 de suspendre temporairement l'imposition d'une surtaxe sur les ventes de devises**, qui avait été introduite en 2018 pour limiter la spéculation et la contrebande. La suspension a été conditionnée à la mise en œuvre du nouveau taux de change par la BCL. Elle est de trois mois et peut être prolongée.

La Compagnie nationale pétrolière (National Oil Corporation – NOC) vise à atteindre une production de 1,2 million de barils de pétrole par jour (b/j) en 2021. Le président de la NOC M. Mustafa Sanallah a déclaré que cet objectif faisait partie du plan de la NOC pour 2021 qui comprend également le développement de nombreux projets, l'augmentation de la production pétrolière de la société de Syrte à 120 000 b/j et la réalisation de travaux de maintenance dans les sociétés Arabian Gulf Oil, Mellitah Oil and Gas et Zlaf. Il a par ailleurs déclaré que les dettes dans le secteur pétrolier ont atteint 48 Mds LYD (11 Mds EUR). La production libyenne de pétrole s'élevait à **1,23 million de b/j en moyenne en 2019**. Elle a fortement chuté en 2020 avec la mise en place du blocus pétrolier le 18 janvier 2020, pour se redresser rapidement en fin d'année autour de 1 million de b/j.

La Banque centrale de Libye (BCL) a publié les données budgétaires relatives aux 11 premiers mois de l'année 2020, qui restent à prendre avec précaution compte tenu de leur caractère opaque et parcellaire. Sur la période du 1^{er} janvier au 30 novembre 2020, **les recettes budgétaires se sont limitées à 4,2 Mds LYD** [selon la BCL](#), loin de l'objectif initial de 8,9 Mds LYD. En raison de la fermeture des installations pétrolières entre janvier et septembre 2020, les revenus pétroliers sur les 11 premiers mois de 2020 se sont élevés à seulement 2,4 Mds LYD et représentaient 56,8% des recettes budgétaires (contre 92,6% en 2019). Les autres recettes sont principalement les recettes fiscales (609 M LYD, soit 14,4% des recettes budgétaires totales). Les revenus de la taxe sur les ventes de devises font cependant l'objet d'une comptabilisation séparée et ne sont pas intégrés par la BCL dans les recettes totales, alors qu'ils s'élèveraient à 15,2 Mds LYD fin novembre 2020, dont 1,6 Md LYD seulement destiné à l'investissement public et le reste utilisé pour rembourser la dette publique. Sur la même période, **les dépenses budgétaires s'élèveraient à 29,5 Mds LYD** (35,3 Mds LYD prévus initialement). La BCL a inscrit un prêt de 24,5 Mds LYD pour couvrir le « déficit ». Les salaires, premier poste de dépense, représenteraient 61% des dépenses publiques totales à fin novembre 2020 suivies des subventions (17%), des biens et services (10%), et des dépenses d'urgence (10%). Concernant les subventions : 61% sont des subventions aux carburants, 15% pour les médicaments, 13% pour l'électricité, 7% pour l'assainissement et 4% pour l'eau.

Le GEN décide d'augmenter de 20% les salaires des employés du secteur public. Le chef du Conseil présidentiel du GEN M. Fayez al-Serraj a publié un communiqué confirmant l'augmentation de 20% les salaires des employés du secteur public dans le pays à partir du 1^{er} janvier. Cette augmentation des salaires fait suite à l'unification du taux de change. La décision a été prise en décembre 2020 lors de la huitième réunion extraordinaire du cabinet du GEN, après l'annonce du nouveau taux de change par le conseil d'administration de la Banque centrale. Les autorités de l'Ouest avaient pourtant acté des **mesures de réduction des dépenses publiques en avril 2020 afin de limiter le creusement du déficit public libyen**. Le GEN avait notamment annoncé le 13 avril 2020 une réduction de 20% des salaires des employés dans les administrations financées par le budget général à partir du 1^{er} avril 2020.

Nickolay Mladenov refuse le poste d'envoyé spécial des Nations Unies en Libye. Alors que le Conseil de sécurité de l'ONU avait approuvé le 15 décembre la proposition du secrétaire général des Nations unies de nommer Nickolay Mladenov comme envoyé spécial des Nations Unies en Libye pour remplacer Ghassan Salamé, démissionnaire depuis le 2 mars 2020, M. Mladenov a finalement refusé le poste et démissionné des Nations unies le 21 décembre 2020. Stephanie Williams poursuivra donc l'intérim.